

Montreuil, le 22 février 2022



Mesdames et Messieurs les Ministres,  
de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports  
de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de  
l'Innovation  
de l'Agriculture,  
de l'Économie et des Finances  
des Affaires Étrangères  
du Travail

Réf. 011-22

**Objet : préavis de grève du 8 mars 2022**

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, est une date historique de mobilisations syndicales pour veiller et promouvoir la défense des droits acquis par et pour les femmes à travers le monde. Ces journées d'action s'inscrivent dans l'objectif d'accéder à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société. Cet objectif est d'autant plus capital que cette égalité semble encore bien difficile à atteindre malgré les régulières annonces gouvernementales demeurant pourtant sans effet concret sur la réalité vécue par les femmes et les filles au quotidien.

La pandémie de covid-19 a mis une lumière crue sur les graves inégalités qui demeurent dans tous les aspects de la vie professionnelle et personnelle des femmes. Insuffisance des rémunérations, temps partiels subis, précarité accrue des emplois et dévalorisation des professions féminisées sont autant de situations vécues tous les jours par les femmes, pourtant surreprésentées dans les métiers dits de première ligne qui nous ont permis à toutes et tous de tenir face à cette crise sans précédent.

Il est impératif de se doter des moyens nécessaires pour répondre à ces enjeux connus maintenant de longue date. Nous revendiquons l'application immédiate du principe « à travail égal, salaire égal », la revalorisation des carrières et des salaires en particulier les plus bas avec un SMIC à 2000 €, la ferme condamnation des violences sexistes et sexuelles sur les lieux de travail, de formation et d'études, la requalification des emplois sous des formes stables et durables et plus généralement la mise en œuvre de toutes politiques publiques instaurant l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

La FERC CGT dépose par conséquent, un préavis de grève pour la journée du 8 mars 2022. Celui-ci concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs. Il doit leur permettre de mener toute action revendicative susceptible de couvrir la défense des droits des femmes et des filles, ainsi que les actions visant à la conquête de droits nouveaux.

Recevez, Mesdames, Messieurs les Ministres, l'expression de notre considération distinguée.

**Marie BUISSON**  
**Secrétaire Générale**



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION  
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43

Internet : [www.ferc-cgt.org](http://www.ferc-cgt.org) e-mail [ferc@cgt.fr](mailto:ferc@cgt.fr)